

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE

Résidence « LESIA » - Avenue de la Libération - 20600 BASTIA  
Tél: 04.95.32.33.65 / Fax : 04.95.31.10.75

**ARRETE N°2017-42**

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS  
DE CATEGORIES B ET C, RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINEES DES ARTICLES 23.II.3° ET 41 DE LA LOI DU 26  
JANVIER 1984 MODIFIEE, TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

**(Période du 06 novembre au 16 novembre 2017)**

**La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,**

- Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 23.II.3° et 41,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, dans le cadre des dispositions des articles 23.II.3° et 41 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 28 octobre au 16 novembre 2017,
- Considérant que, les articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion non coordonnateurs, d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de catégories B et C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial, à l'exclusion de celles mentionnées aux articles 14 et 12-1.II.2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

**ARRETE**

**ARTICLE 1°** : Les déclarations de créations et vacances d'emplois de Catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFPT de la Haute-Corse, en application des dispositions combinées des articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée sus visée (comportant **treize** déclarations) sont arrêtées, pour la période du **06 novembre au 16 novembre 2017**, ainsi qu'il sult :

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE*	TC TNC	OBSERVATIONS
2017-458	07/11/2017	COMMUNE DE CORBARA	Adjoint administratif territorial - Service comptabilité -	Création	C	1	TNC 28h	R/Augmentation du nombre d'heures de service hebdomadaire
2017-459	07/11/2017	COMMUNE DE CORBARA	Adjoint administratif territorial - Service accueil -	Création	C	1	TNC 28h	R/Augmentation du nombre d'heures de service hebdomadaire
2017-460	09/11/2017	PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE	Adjoint technique territorial - Agent polyvalent -	Création	C	2	TC	R/Direct
2017-461	09/11/2017	COMMUNE DE BASTIA	Pilotage, suivi et accompagnement de la mise en réseau des services - Technicien Informatique, relevant du grade de technicien territorial ou de technicien territorial principal de 2ème classe	Création	B	2	TC	R/Liste d'Aptitude R/Détachement R/Mutation R/Contrat
2017-462	09/11/2017	COMMUNE DE VEZZANI	Secrétaire administratif - gestion du secrétariat de mairie - relevant du cadre d'emplois des Adjointes administratifs territoriaux	Création	C	1	TC	R/Liste d'Aptitude R/Détachement R/Mutation
2017-463 2017-464	09/11/2017	COMMUNE DE BASTIA	2 Adjointes administratifs territoriaux principaux de 2ème classe	Création	C	1	TC	R/Intégration
2017-465	13/11/2017	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE-ROUSSE-BALAGNE	Rédacteur territorial principal de 2ème classe - Responsable de la gestion comptable, budgétaire et financière -	Création	B	1	TC	R/Détachement
2017-466 2017-467	13/11/2017	COMMUNE DE SAINT-FLORENT	2 Adjointes techniques territoriales - Service voirie et bâtiments publics -	Vacance	C	2	TC	R/Direct R/Intégration
2017-468	13/11/2017	COMMUNE DE SAINT-FLORENT	Adjoint technique territorial - Surveillance et entretien des réseaux d'eau potable et d'assainissement -	Vacance	C	2	TC	R/Direct R/Intégration
2017-469	14/11/2017	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA	Adjoint technique territorial Direction de la collecte - Agent de collecte -	Vacance	C	2	TC	R/Direct
2017-470	16/11/2017	SDIS DE LA HAUTE-CORSE	Adjoint administratif territorial - Logisticien, bassin opérationnel de CALVI -	Vacance	C	1	TC	R/Direct R/Mutation

**ARTICLE 2°** : En application de l'article 41 alinéa 2 de la loi n°82-53 du 26 juin 1984, sus-visée, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application de l'article 44 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

**ARTICLE 3°** : Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG [www.cdg2b.com](http://www.cdg2b.com) et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

Fait à BASTIA,

Le 17 novembre 2017

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20171117-2017-42-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2017



\* N.B. : Filières

1- Administrative  
2- Technique  
3- Sportive

4- Culturelle  
5- Sociale  
6- Médico-Sociale

7- Médico-Technique  
8- Police Municipale  
9- Animation